

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le neuf du mois de novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Jean-Sébastien GRESARD, Philippe CHAPUIS, Emmanuel FRANCHINI, Julien LAURENT, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER.

Absent Excusé : Monsieur Joël VIONNET.

Absent : Monsieur Loïc BARTHET.

Secrétaire de séance : Monsieur Julien LAURENT.

1/ Approbation du Compte Rendu du 05 Octobre 2020

Le Procès-verbal du 05 Octobre 2020 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Recensement population 2021 (Agent Recenseur)

Le recensement de notre population aura lieu du 21 Janvier au 20 Février 2021. Pour ce faire nous devons nommer un Agent Recenseur et définir le montant de sa rémunération. Madame Lucienne JEANNEROT sera notre Agent Recenseur et, sera rémunéré sur la base du SMIC en vigueur au 1^{er} Janvier 2021.

Par vote à main levée, soit 9 voix pour. Le Conseil Municipal donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents s'y rapportant.

3/ Commissions communales de contrôle des listes électorales

Suite aux élections municipales, nous avons reçu un mail du service Préfectoral pour mettre en place une commission communale de contrôle des listes électorales.

Il nous est demandé de renouveler cette commission avec de nouveau administrés.

Au sein du Conseil municipal, Mme Elisabeth CAUSSIDERY s'est portée volontaire.

Mme le Maire va contacter différents administrés, pour avoir un Délégué de l'Administration et un Délégué pour le Tribunal Judiciaire.

4/ Noël

Étant donné la crise sanitaire, cette année il n'y aura pas de théâtre de Noël. Mais malgré tout le Père Noël remettra en main propre les cadeaux pour les enfants de 0 à 8 ans, selon un protocole sanitaire mise en place par les responsables et dont vous serez destinataires.

Le Conseil Municipal décide de renouveler le montant des cadeaux comme suit :

- pour les enfants de 0 à 8 ans, 25 à 27€
- les chèques cadeaux pour les 9, 10, 11 ans, 25€

Concernant les personnes de plus de 70 ans, le panier garni sera d'un montant entre 55 à 60€.

5/ Questions Diverses

Route du Fort

Les travaux de la route du Fort sont totalement terminés, dans les délais prévus malgré quelques contraintes qu'il a fallu gérer en direct, tel que la rénovation du pont, et le profil de la voirie.

Eau

Dernièrement, nous sommes aperçus que le débit d'eau de la source était élevé, supérieur à notre consommation mais en même temps le réservoir ne se remplissait pas. De ce fait, nous avons décidé de basculer sur les Eaux de Joux pour pouvoir vider le réservoir, et là nous constatons plusieurs fissures importantes au fond du réservoir. Nous avons fait appel au maçon qui a réparé le pont et en accord avec Sogedo, celui-ci a pu faire les travaux nécessaires dans les règles demandées. Après séchage, le réservoir a été désinfecté et la remise en eau sur notre source a suivi. Madame le Maire remercie Mr Philippe CHAPUIS pour tout le suivi de ces opérations.

Site Internet

Un mail reçu par une administrée pour nous féliciter de la qualité de notre site, Madame le Maire remercie Mr Jean-François PERROT pour tout le travail réalisé.

Incivilités

Mme le Maire nous informe de certaines incivilités, au centre du village : WC public, Distributeur de pain Terrain de jeux (abri avec déchets, bouteilles vides, mégots, etc...). Une réflexion sera menée, soit installation d'une vidéo surveillance ou démontage de l'abri.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h56.